

Résolution sur le Zimbabwe

2005/2588(RSP) - 07/07/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Zimbabwe.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN.

Le Parlement condamne tout d'abord l'intensification, par le régime de Mugabe, de l'oppression à l'encontre de la population zimbabwéenne, et regrette que d'autres gouvernements africains, en particulier celui de l'Afrique du Sud, ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine n'aient pas critiqué les actions engagées par Mugabe. Il demande que **Robert Mugabe se retire** et qu'un gouvernement de transition, incluant des groupes de l'opposition et d'autres personnes de bonne volonté, soit mis en place au Zimbabwe, en vue de restaurer des normes de gouvernance acceptables, de relancer une économie malmenée et de rétablir les droits de l'homme.

Il invite également le G8 à demander aux organisations régionales et aux États africains de s'engager sans réserve en faveur de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme, en prenant le cas du Zimbabwe comme un cas de référence.

Le Parlement regrette vivement que le Conseil n'ait pas réagi aux appels persistants qu'il a lancés en vue de renforcer la **pression à l'encontre du régime de Mugabe**. Il déplore en particulier la tiédeur de la position adoptée par l'Union africaine, tout particulièrement l'Afrique du Sud et un certain nombre d'autres pays voisins du Zimbabwe, qui se voilent la face devant l'oppression journalière de la population du Zimbabwe. Il demande dès lors au Conseil d'engager une action en profondeur en vue d'améliorer la situation dans ce pays et à faire en sorte que les **sanctions ciblées** prises par l'Union européenne ne puissent plus être contournées et que tous les États membres s'engagent clairement à les appliquer rigoureusement. Ces mesures devraient inclure **l'atténuation de tous les liens économiques avec le Zimbabwe qui profitent directement au régime** (tels que les échanges commerciaux avec des exploitations agricoles contrôlées par des membres du régime), l'identification des personnes qui soutiennent financièrement les activités antidémocratiques du régime (en coopération avec les États-Unis et les pays du Commonwealth) ainsi que l'interdiction, pour les membres des familles des hommes de confiance de Mugabe, d'accéder à un emploi ou aux établissements d'enseignement dans les États membres de l'Union européenne.

Qui plus est, le Parlement réclame la nomination d'un **envoyé spécial de l'Union européenne pour le Zimbabwe**, chargé de galvaniser l'engagement des États africains. Il demande également aux sociétés des États membres de l'Union qui commercent avec le Zimbabwe de refuser de conclure des contrats avec des personnes qui ont participé au programme de Mugabe de confiscation des terres et de se comporter de façon à ce que ce soit la population du Zimbabwe et non le régime de Mugabe qui en profite.

En ce qui concerne l'action communautaire, le Parlement demande que l'aide octroyée à ce pays soit mise à la disposition de la population zimbabwéenne **par le canal d'organisations non gouvernementales** et que la Commission mette tout en œuvre pour veiller à ce que la livraison de l'aide ne soit pas entravée par le régime de Mugabe.

Le Parlement exige enfin que le régime de Mugabe mette immédiatement un terme aux expulsions massives et demande qu'un accès inconditionnel soit octroyé aux agences humanitaires qui viennent en

aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays à la suite de l'opération "Vidons les ordures" ("Drive Out Rubbish"- destruction brutale de milliers d'habitations à Harare, Bulawayo et dans d'autres régions urbaines).